

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 B.P. 7021 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 25-30-70-64/65
Fax : (226) 25-30-72-42



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 13 OCT 2022

Communiqué n°2022-00 1 2 3/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement pour complément d'effectif d'étudiants en première année de Master en Sciences de l'Environnement pour le compte du Centre d'Etudes pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE) Année académique 2022-2023

Dans le cadre de la formation en Master Sciences de l'Environnement, le Centre d'Etudes pour la Promotion, l'Aménagement et la Protection de l'Environnement (CEPAPE) recrute pour complément d'effectif des étudiants pour la cinquième promotion. **Le nombre de place disponible est limité à sept (07)** avec la répartition initiale suivante :

- Technologie de l'Environnement : trois (03) places,
- Biodiversité et Environnement : quatre (04) places.

I. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif général du Master avec la Mention de Sciences de l'Environnement est de former des compétences de haut niveau disposant du savoir-faire et savoir-technique transdisciplinaires capables de concevoir et de conduire des activités pour la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.

II. DEBOUCHES

Le diplômé en Sciences de l'Environnement du CEPAPE peut-être employé dans les Ministères, Organisations Internationales et ONG, Associations, Structures Publiques Décentralisées ou Privées ayant des activités environnementales et de développement durable.

III. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Est autorisé à présenter son dossier pour le recrutement, tout étudiant ou professionnel remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire au moins d'une Licence (BAC+3) ou de tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur dans les **domaines des Sciences et Technologies ou des Sciences Agronomiques** ;
- avoir une autorisation administrative couvrant la durée de la formation pour le professionnel en activité.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé de :

- 1) Une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- 2) un extrait d'acte de naissance ;
- 3) une **copie légalisée** du Baccalauréat ;
- 4) une **copie légalisée** de l'attestation ou du diplôme de Licence ou du diplôme équivalent ;
- 5) une **copie légalisée** des relevés de notes de la 1ère à la 3ème année ;
- 6) un certificat de nationalité ;
- 7) un curriculum vitae **daté et signé par le candidat** ;
- 8) une lettre de motivation ;

Pièces supplémentaires exigées pour les candidats au régime salarié (professionnel) :

- 9) Une copie d'attestation ou de certificat d'embauche ;
- 10) Une autorisation du responsable de service précisant que le candidat peut entreprendre la formation.

V. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 octobre au 25 octobre 2022 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande d'une nouvelle candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme CampusFaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Toutefois, les candidats ayant déjà postulé au premier appel à candidature (communiqué n°2022-0000043/MESRI/SG/UJKZ/P) n'ont pas l'obligation de payer de nouveau en utilisant leur INE. **Les frais payés ne sont pas remboursables.**

VI. MODE DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION

1. MODE DE RECRUTEMENT ET CALENDRIER

Une présélection sera faite sur examen de la qualité des dossiers de candidature suivi d'un entretien oral avec les candidats pour la sélection finale.

Les résultats de la présélection seront publiés au plus tard le 1^{er} novembre 2022 par affichage au CEPAPE.

L'entretien oral aura lieu le 04 novembre 2022 à partir de 8 heures au CEPAPE.

Les résultats définitifs seront publiés au plus tard le 08 novembre 2022 par affichage au CEPAPE.

L'accueil des étudiants est prévu pour le 14 novembre 2022.

2. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Les frais d'inscription à l'Université Joseph KI-ZERBO sont de :

- ✓ 15 000 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays de la zone UEMOA pour les inscriptions sous régime étudiant ;
- ✓ 50 000 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays de la zone UEMOA pour les inscriptions sous régime particulier ;
- ✓ 250 000 francs CFA par an pour les étudiants ressortissants d'un pays hors zone UEMOA.

Les frais de formation sont de :

- ✓ 250 000 francs CFA en Master I ;
- ✓ 500 000 francs CFA en Master II.

NB : L'admission au test ne donne pas droit à une bourse d'études.

Infoline : Tél bureau: 25331460

mobiles : 70230762 / 78979789

Email : secretariat.cepape@gmail.com, cepape@ujkz.bf



Le Président,

Pr Jean François Silas KOBIANE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- large diffusion